

Siège Administratif HESTIA78

7 rue Camille Claudel • 78450 VILLEPREUX
01 34 62 24 64 • siege@hestia78.fr

Formulaire de saisine du Comité d'Ethique

Cette saisine sera lue uniquement par le Bureau du Comité d'Ethique. Si elle relève de la compétence du Comité d'Ethique, un avis sera rendu et adressé au demandeur (il ne s'agira pas de recommandations, mais d'éléments de réflexion). Les modalités de saisine sont expliquées page 2 du présent document.

Demandeur

Nom et prénom :

Etablissement :

Fonction :

Adresse courriel (ou adresse postale) :

Numéro de téléphone :

Demande d'anonymat pour la présentation de cette saisine devant l'ensemble du Comité d'Ethique :

Oui

Non

Problématique éthique rencontrée (décrire la situation et indiquer depuis combien de temps elle perdure (ajouter une feuille, si nécessaire) :

Pouvez-vous résumer la problématique en une question (ce qui fait difficultés) ? :

Démarches entreprises avant cette saisine pour tenter de résoudre la problématique éthique rencontrée :

Attentes vis-à-vis de la présente saisine :

Siège Administratif HESTIA78

7 rue Camille Claudel • 78450 VILLEPREUX
01 34 62 24 64 • siege@hestia78.fr

Modalité de saisine du Comité d'éthique

1. Objet :

Vous pouvez solliciter le Comité d'Ethique en lui adressant ce formulaire de saisine.

Toute saisine est recevable dès lors qu'elle soulève une interrogation **d'ordre éthique**.

Définition de l'éthique : L'éthique est avant tout une démarche de distanciation, « un questionnement sur la pratique », un processus d'examen critique des différentes options d'action pour parvenir, individuellement ou collégialement à une prise de décision étayée prenant en considération la singularité de la situation, « une sagesse pratique ».

Ce formulaire de saisine est à adresser **au secrétariat du Bureau du Comité d'éthique** : 32 rue Sadi Carnot – 78120 RAMBOUILLET - Mail : comite.ethique@hestia78.fr

Les publications issues de ces saisines seront anonymisées et mises à disposition sur AGEVAL (préciser la rubrique) pour être profitable et utiles à toutes et tous, pour des situations similaires.

La recevabilité de la demande dépend de la décision du Bureau du Comité d'Ethique.

Un accusé de réception est communiqué au demandeur dans un délai de 15 jours ouvrables après réception.

Le Comité Éthique (CE) a pour mission de rendre des avis dans le respect des principes déontologiques, éthiques et juridiques pour les actions et projets, des établissements de l'association Hestia78, en particulier ceux ayant un impact sur les personnes accompagnées, les professionnels et les partenaires.

Il rend **des avis consultatifs** sur les questions éthiques soulevées par l'association, les établissements, ses professionnels, les personnes accompagnées ou tout autre acteur concerné.

Ces avis consultatifs, sont destinés à favoriser des pratiques professionnelles, respectueuses des droits et de la dignité des personnes accompagnées.

En aucune manière il se substitue à l'autorité d'un directeur, aux décisions à prendre dans le cadre des responsabilités de chaque professionnel, aux RBPP.

Siège Administratif HESTIA78

7 rue Camille Claudel • 78450 VILLEPREUX
01 34 62 24 64 • siege@hestia78.fr

2. Personne pouvant adresser une saisine :

- Personnes accompagnées (demandeur ou la personne mandatée par lui)
- Professionnels de l'association Hestia78
- CVS et familles/tuteurs et adhérents
- Partenaires d'un établissement d'Hestia78

3. Contacts :

Bureau du Comité d'éthique :

Président du Comité d'éthique :

Adresse postale : 32 rue Sadi Carnot – 78120 RAMBOUILLET

Partie réservée au Comité d'Ethique			
Saisine relevant de la compétence du Comité d'Ethique		Saisine nécessitant un complément d'information	Avis adressé au demandeur
<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	Type :	Date
Demandeur informé le :	Demandeur informé le :	Demandeur informé le :	Référence de l'avis :